

COMPTE RENDU N° 04 DES DELIBERATIONS**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2021**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	26	28

L'an deux mil vingt-et-un le 21 avril à 17H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 avril 2021, s'est réuni en le Centre d'Animation de Lanton, sous la présidence de Madame Maire LARRUE, Maire.

Présents : LARRUE Marie, DEVOS Alain, JOLY Nathalie, GLAENTZLIN Gérard, CAZENTRE-FILLASTRE Vanessa, DE OLIVEIRA Ilidio, PEUCH Annie-France, CAUVEAU Olivier, AURIENTIS Béatrice, BELLOC Damien, CABANES Ariel, PONS Cassandre, LACOMBE Jean-Jacques, PEYRAC Nathalie, CLERQUIN Gérard, CAILLY Christian, BIDART Nathalie, MASIP Dominique, ROUGIER Martine, PERUCHO Jean-Charles, MALET Virginie, JACQUET Éric, CAVERNES Marie-France, MORAS Stéphane, FERRAN-CHATAIN Marie-Christine, BEYNAC Michel.

Absents ayant donné procuration : BOISSEAU Christine, à PEUCH Annie-France, DARCOS Nathalie à ROUGIER Martine.

Absent : KENNEL Thomas

Lors de cette séance, le Conseil Municipal, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de Séance : Madame PONS Cassandre.

Par 28 voix pour, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la délibération suivante :

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**N° 04 -01/ Création d'un poste non permanent en contrat de projet (catégorie c) pour un conseiller numérique**

Rapporteur : Béatrice AURIENTIS, Adjointe au Maire

Le Conseil Municipal :

- **adopte** la proposition du Maire et **l'autorise** à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement et à signer tous les actes correspondants ;

- **modifie** en conséquence le tableau des emplois ;
- **dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Commune, Chapitre 012 ;
- **décide** que les dispositions de la présente délibération prendront effet au plus tôt au 1^{er} juin 2021.

La séance a été levée à 17h55.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.